

passée à l'unanimité par les commissaires de St... (taisons le nom par respect pour les nombreux amis que nous comptons dans cette paroisse), le huit mars dernier.

« Résolu unanimement :

« Vu certaines plaintes faites contre le mode d'enseignement donné à l'école modèle et élémentaire (1) de l'arrondissement no 1, que le secrétaire notifie M....., instituteur, de vouloir bien ne pas changer la manière d'épeler et de prononcer, telle qu'en usage par le passé, afin que les élèves n'éprouvent pas de retard par l'introduction de la prononciation dite française.»

Veuillez bien, chers lecteurs, lire, relire, et conserver ce chef-d'œuvre de l'ignorance et de la stupidité, car ce n'est pas de si tôt qu'il vous sera donné d'en rencontrer de semblable.

Il nous fait peine cependant de voir accolé à cette pièce ridicule les noms d'une couple de personnes intelligentes qui ont coutume de savoir mieux faire les choses.

Aussitôt que MM. les commissaires ont eu résolu : on ira a été donné aux Dames de la Charité, qui dirigent avec talent et succès le convent, à l'instituteur de l'école modèle et à toutes les institutrices de la paroisse, de se conformer à cette précieuse décision.

Nous aimons à informer les personnes que la chose concerne, que cette fameuse résolution n'a de valeur que le ridicule qu'elle jette sur ses auteurs, et qu'elle ne les oblige en rien : comme par le passé, elles peuvent employer la méthode phonique, puisque cette excellente méthode est approuvée par le Conseil de l'Instruction publique et est en usage dans nos écoles normales.

Nous reviendrons sur ce sujet une autre fois.

(1) Cette école est dirigée par un des élèves les plus distingués qu'ait fournis l'école normale Laval

Troisième Congrès Pédagogique des instituteurs Français des comtés de Prescott Russell

Ce congrès a eu lieu le 27 février 1885 à Embrun, comté de Russell.

Étaient présents : Le Rév. M. Guillaume, curé d'Embrun ;

M. O. Dufort, inspecteur des écoles françaises des comtés de Prescott Russell.

MM. les instituteurs E. Rochon, O. Guibord, F. X. Lachance, J.-B. Boulton, H. Pâquet, J. Mesnard, A. Archambault, S. Delorme, A. Lalonde, F.-S. Boileau etc. ; Les dames et demoiselles institutrices Z. Pâquet, Ph. Héry, E. Proulx, A. Thivierge, L. Baune, H. Boudrias, J. Robert, S. Duhamel, C. Dufort, E. Emard, Patenaude, etc...

Sur proposition de M. l'Inspecteur Dufort, le Rév. M. Guillaume fut élu à la présidence de l'assemblée, et M. F. Boileau secrétaire.

Les sujets traités ou discutés ont été entre autres les suivants : 1^o Une leçon de choses, 2^o Méthode de lecture, 3^o La géographie enseignée aux enfants, 4^o L'enseignement de la grammaire française, 5^o Une leçon d'arithmétique.

I. *Une leçon de choses.*—M. O. Guibord amène une classe d'enfants, et, en présence de l'assemblée, leur donne une leçon de choses intitulée : *une bouchée de pain*. Par des questions habilement posées, il les amène à découvrir ce qu'ils n'avaient jamais considéré, à observer ce qu'ils n'avaient jamais observé, et même à formuler des définitions.

Une première question étant faite, plusieurs autres s'ensuivaient naturellement, celles-ci dictées par les réponses mêmes souvent naïves des petits philosophes. Fallait-il relever une incorrection, redresser un jugement erroné, procéder davantage dans l'observation ou la connaissance d'une vérité ? toujours la question bienveillante, quelquefois intentionnellement naïve, forçait doucement les jeunes intelligences à observer mieux, à envisager le sujet sous de nouvelles faces, à découvrir de nouveaux rapports, afin d'arriver à des conclusions exactes.